

un peu mieux, il accuse en souriant ses médecins d'être des tyrans sans pitié et dit que le temps qu'ils prennent pour le guérir est du temps perdu pour sa mission de Vicaire du Christ.

Souvent, en ces temps derniers, le Dr Amici, quand il revenait de prendre ses repas à son domicile, n'entraît qu'avec crainte au Vatican, se demandant quelle désobéissance aux ordonnances médicales la terrible volonté du Pape avait exigée. Et parfois, en effet, le docteur apprenait que le Pape, usant de son autorité sans contrôle, avait reçu quelque prélat, traité quelque affaire pressante.

— Mais, Sainteté, disait le docteur, songez à la grande responsabilité que nous avons devant le monde entier !

— Et moi, répliquait le Pape, si je ne m'occupe pas de l'Eglise, quelle responsabilité n'ai-je pas devant Dieu !

Et le soir, à la consultation de 7 heures, les Drs Marchiafava et Amici usaient de toute leur diplomatie combinée pour obtenir du Pape la promesse qu'il serait désormais un malade docile.

— Allons, disait en souriant le Pape, ne vous fâchez pas, j'ai autant d'intérêt que vous à guérir !

Car c'est un des traits caractéristiques de Pie X que de désarmer ceux qui l'entourent par un mélange de volonté ardente et de paternelle bonhomie.

SOCIETE D'UNE MESSE

Montréal, 1er juillet 1913.

M. l'abbé Moïse Lavallée, ancien curé, décédé hier, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre.

Chancelier.